

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Après le vote d'unanimité par lequel tous les partis, répondant à l'appel du président du Conseil, se sont groupés autour du nouveau gouvernement.

L'unanimité des députés s'est groupée autour du nouveau gouvernement ! L'unanimité ou presque. Car, si un petit nombre s'est abstenue, il n'y a eu qu'un original pour voter contre !

Comment et pourquoi s'est opérée cette transformation d'une situation parlementaire qui faisait prévoir beaucoup de choses, sauf l'union des partis. Ce fait tiendrait du prodige s'il n'avait pour explication un état de choses sur lequel tous les Français doivent être appelés à méditer.

Le président du Conseil n'a pas voulu que le Parlement pût feindre de l'ignorer. Il a tenu à le dire publiquement laissant aux représentants du pays le soin de décider ensuite leur attitude en toute connaissance de cause. Il a défini le fait en une seule phrase, mais lourde de sens, qu'il a mise en conclusion de sa déclaration ministérielle pour marquer celle-ci d'un signe éclatant et pour lui donner toute sa valeur d'appel et d'avertissement.

La voici :
« Nous appelons la nation, tout à la fois, à prendre conscience DES PERILS TROP REELS qui la menacent et à sentir la force invincible que'elle porte en elle pour les surmonter ! »

Relisez-la cette petite phrase dont chaque syllabe évoque des possibilités — on devrait presque dire : des probabilités — tragiques. Raresment chef de gouvernement a prononcé paroles plus graves. Sans prendre l'allure emphatique et déclamatoire des harangues mussoliniennes, la phrase, dans son accent contenu et comme concentré, fait entendre un cri d'alerte qui doit être entendu d'un bout à l'autre du territoire. Assez d'opium et de bromure. Ce n'est plus le moment de dormir et, si le pays veut éviter la catastrophe, c'est au contraire le moment de prendre les mesures pour y parer.

Remarque que le président du conseil s'est adressé à « la nation » pardessus ses représentants. Mais ceux-ci ont répondu à cet appel par ce vote où les partis se sont confondus dans l'unanimité française tout de suite retrouvée.

Des actes clairs et significatifs venaient, si l'on peut dire, commenter ces paroles. Le gouvernement rassemblait sous une seule direction tous les éléments de la Défense Nationale. Il réalisait cette unité de commandement que tout le monde reconnaissait nécessaire pendant la guerre et qu'on fit seulement sous la menace de la défaite. Le gouvernement a mis l'autorité de M. Edouard Daladier les trois départements de la guerre, de la marine et de l'air. Pour diriger techniquement cette organisation d'ensemble, le général Gamelin est installé dans les fonctions de Chef d'Etat-Major général de la Défense Nationale.

— Mesures de guerre, dira-t-on !
— Ce sont plutôt des mesures pour écarter la guerre ! Comme le disait hier à Nancy l'ambassadeur des Etats-Unis, il n'est pas de pays plus sage que la France, « mais il ne suffit pas d'être sage, il faut être fort ! »

Une politique d'illusion et de faiblesse nous a menés où nous sommes. Trop tard pour récriminer sur les fautes passées, il n'est pas trop tard pour en réparer les funestes conséquences.

Julien Benda le disait très fortement l'autre jour dans un remarquable article de la Dépêche. On a constamment cédé devant l'Allemagne, on lui a laissé reprendre pied à pied tout le terrain qu'elle avait perdu. Et l'on croyait ainsi travailler pour la paix... On le voit aujourd'hui : c'est sur le chemin de la guerre qu'on nous a conduits.

La situation des deux camps européens s'est progressivement modifiée ; les forces de l'un montaient tandis que baissaient celles de l'autre. Aussi longtemps qu'il y eût de notre côté une supériorité incontestable, le monde a vécu en sécurité. C'était là ce qu'il fallait maintenir pour maintenir la paix !

inverse le double mouvement qui transformait la position des partis, (celui-ci s'affaiblissant tandis que celui-là se fortifiait) il y eut un moment d'équilibre incertain où la peur était encore assez forte chez nos ennemis pour nous garder de la guerre !...

Cet équilibre a cessé au jour néfaste du 7 mars 1935 où nous laissons l'Allemagne s'installer sur le Rhin. A partir de ce moment-là...

Aujourd'hui, regardez ! Pour sauvegarder la paix que menace la mégalomane effrénée d'un Mussolini et pour faire face au péril allemand, il y avait encore, alliés à nous, la Petite-Entente et la Belgique. Elles ont perdu confiance et la défile a commencé. La Belgique a donné le branle ! La Roumanie a suivi. Et maintenant, la Serbie !... Oui, nous entendons, venant de Berlin, les serments d'amour que la Serbie échange avec l'Allemagne. Et quand on se rappelle la dernière guerre, cela fait tout de même saigner le cœur !

Que voulez-vous, elles cèdent à l'irrésistible attraction de la force. Il fallait que nous restions les plus forts. Nos alliés se retirent de nous. Et l'Angleterre n'est pas encore prête !

Tel est l'état des choses que le chef du gouvernement a évoqué par sa petite phrase devant le pays et devant ses représentants. Telle est la forme précise sous laquelle se présentent ces « périls trop réels » que court « la nation » et qu'elle doit travailler à surmonter.

Notre confrère, l'Ere Nouvelle, commentant l'appel lancé par le président Chautemps écrit :
« En clair cela signifie qu'il n'est pas d'autre politique possible que celle qui s'inspire des intérêts permanents du pays et non des intérêts passagers des partis. »

« ... En clair cela signifie encore que nous avons le devoir impérieux de ne point sacrifier à des appétits électoraux notre armature financière. Toute démagogie serait un crime contre la patrie. L'ordre matériel et financier est la condition de la sécurité nationale. »

« ... Et plus que jamais ce doit être la résolution inébranlable de mettre au-dessus de toute atteinte notre défense nationale. Unité dans la conception et dans la direction, méthode inflexible, discipline implacable, autorité indiscutable dans l'organisation. »

Et notre confrère conclut par ces simples mots qui disent la chose comme elle doit être dite et auxquels il n'y a rien à ajouter : « La vie même de la nation est en jeu ! »

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Ma petite amie Bée

Bée — dans dix ans je lui dirai Madoiselle — est la fille unique de mes amis anglais.

Cette année, elle a eu cinq ans. Pour son anniversaire, elle reçut une bague en or avec une petite pierre bleue, quelle déstabilisation !

Dans l'après-midi, on avait organisé une matinée enfantine. Mais, à la plus grande douleur de Bée, personne ne remarquait sa bague, malgré tous ses efforts.

Elle gesticulait beaucoup en parlant, ce qui n'est nullement dans ses habitudes : elle désignait les gâteaux avec le doigt, ce qui lui est défendu, et elle tenait sa tasse avec son petit doigt en l'air.

Tout cela fut vain.

A la fin, elle s'écria d'une petite voix perçante en s'élevant vigoureusement :
— Ah ! si vous saviez seulement comme j'ai chaud dans ma nouvelle bague.

Bée est assise sur une marche d'escalier avec le chat siamois Tsing qui se débat, serré entre ses genoux. Elle caresse le chat une fois en avant, une fois en arrière.

A la fin, elle a trouvé ce c'est dans le sens des poils que Tsing préfère être caressé. Tsing commença à ronronner doucement.

— Manan ! cria Bée, vient vite la chatte commence déjà à bouillir.

Papa avait emmené Bée au musée d'Histoire naturelle, pour voir les grandes bêtes empaillées, les rhinocéros, les tigres, les crocodiles.

A l'heure du thé, je demandai à Bée où elle avait passé son après-midi.

— Oh ! me répondit-elle, j'étais dans un cirque mort.

Informations

L'activité du C.S.A.R.

Clermont-Ferrand paraît bien être le centre du C.S.A.R. C'est de là que devaient être répartis les armes, l'argent servant à financer le mouvement.

Des investigations ont été entreprises dans les principaux centres du département. Les commissions rogatoires envoyées de Paris à la police mobile ont été exécutées. Le résultat est encore inconnu, les policiers se refusant à des déclarations à cet égard.

Cependant on croit savoir que ces diverses recherches présentées, dès maintenant, un certain intérêt et l'on s'attend à voir, au début de la semaine prochaine, l'enquête faire un bond en avant. Peut-être alors saura-t-on à peu près exactement d'où provenait l'argent.

L'aviateur Mönch s'est noyé

Suivant des renseignements parvenus à Bagdad de Bender Abbas, l'appareil de l'aviateur Mönch a été retrouvé en mer, le 18 janvier, près de la petite île Laïft, dans le voisinage de l'île Kichim, à 70 kilomètres environ au sud-ouest de Bender Abbas.

Seules la carcasse de l'appareil et les ailes ont pu être repêchées. Il manque le moteur.

On n'a pas retrouvé le corps de l'aviateur.

L'aviateur Christian Mönch, disparu alors qu'il tentait de battre le record de vitesse sur le parcours Saigon-Paris, était âgé de 30 ans.

Le rapport Van Zoeland

M. Van Zoeland a fait remettre à la présidence du conseil son rapport sur l'enquête économique qu'il a effectuée à la demande des gouvernements français et britannique.

Des motivations importantes auraient été apportées au projet primitif à la suite de conversations que l'ancien premier ministre belge a eues récemment à Londres avec M. Chamberlain et les hauts fonctionnaires de la Trésorerie. La conclusion comporterait notamment la convocation d'une conférence à cinq à laquelle participeraient la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis.

En Espagne

On annonce officiellement que le bombardement de Salamance, mardi 22, par cinq escadrons d'avions gouvernementaux, a fait beaucoup plus de victimes qu'il n'a été dit tout d'abord.

Le nombre des morts serait de deux cent vingt-cinq. Il y aurait plus de quatre cents blessés.

Dimanche après-midi, deux groupes d'avions insurgés ont survolé Puigcerda, à la frontière des Pyrénées-Orientales, qu'ils ont bombardée pendant vingt minutes. On signale des tués. Les mêmes appareils ont survolé le territoire français à deux reprises, lâchant quelques bombes. Mais on ne signale aucun blessé dans nos villages.

En l'honneur de Hitler

Une partie des troupes qui sont passées en revue à Rome, en l'honneur de M. A. Hitler, pendant le voyage de celui-ci en Italie, défilèrent au « Pas de l'oe ». Elles sont en train d'apprendre ce pas de parade allemand.

Des colonies italiennes en Allemagne
Depuis plusieurs jours, on entend dire que pour donner l'exemple à la Grande-Bretagne et à la France, l'Italie donnerait sans contre-partie à l'Allemagne les territoires qu'elle reçoit de l'Angleterre en 1924. Ces territoires sont précisément ceux qui sont à la limite méridionale de l'Ethiopie et qui forment la frontière avec le Kenya. C'est là que sont déjà installés des ouvriers allemands.

Dans les milieux diplomatiques, on fait remarquer que l'accord de 1924 prévoyait explicitement que l'Italie ne pourrait pas céder ce territoire du Djoubaud à une tierce puissance.

La monnaie suisse

Plusieurs journaux suisses ayant écrit, à propos d'une récente conférence des directeurs cantonaux des finances, que ceux-ci sont en majeure partie d'accord avec le Conseil fédéral pour une nouvelle dévaluation du franc suisse, le procureur général de la Confédération a ouvert une enquête en application de la loi sur la protection de la monnaie, qui punit « celui qui intentionnellement lance et répand des informations inexactes propres à porter atteinte au crédit national ou à ébranler la confiance dans la monnaie nationale ».

Protestation américaine

Le département d'Etat annonce que M. Joseph Grévy, ambassadeur des Etats-Unis à Tokio, a protesté « énergiquement » auprès du gouvernement japonais contre quinze cas de violation de propriétés américaines et du pavillon des Etats-Unis en Chine depuis le 15 janvier 1938.

A la suite de cette protestation, les autorités japonaises de Nankin ont assuré à M. Allison, consul des Etats-Unis, qu'elles prendraient des mesures nécessaires pour empêcher que des faits semblables se reproduisent.

Manœuvres américaines navales

Les manœuvres navales qui vont se dérouler dans le Pacifique pendant les mois de mars et d'avril seront les plus importantes qui aient jamais eu lieu aux Etats-Unis.

Il convient de signaler à ce sujet que le plan en avait été établi avant qu'éclatât le conflit sino-japonais. La marine des Etats-Unis entend prouver qu'elle constitue la plus importante ligne de défense de la nation s'étendant sur 4.322 milles.

L'extrémité septentrionale de cette ligne est un port des îles Aléoutiennes. L'extrémité sud en est la station navale de Pago-Pago (Samoa), à 15 degrés au sud de l'Equateur. Les forces engagées seront de 175 navires de guerre, 500 avions et 50.000 à 60.000 hommes.

EN PEU DE MOTS...

— Selon les statistiques établies au 1^{er} janvier 1938, Berlin compte 4 millions 299.318 habitants.

— Au cours d'un vol d'essai, un avion à cabine étanche, destiné aux voyages à haute altitude, ayant à bord un équipage de 4 hommes, a parcouru 354 kilomètres à 6.200 mètres d'altitude, en 35 minutes, à la moyenne horaire de 560 kilomètres.

— Au tirage de la Ville de Paris 1892, le numéro 529.869 gagne 100.000 francs ; le numéro 157.452 gagne 50.000 francs.

— M. Jacques Dumé, minotier à Tonnerre, poursuivi devant le tribunal correctionnel pour avoir utilisé, lors de l'expédition de 2.338 quintaux de farine, des laissez-passer irréguliers, a été condamné à un ensemble d'amendes de 4.315.000 francs.

— Dimanche matin au Pont-de-la-Meuse, à Versac (près d'Angoulême), un pêcheur a découvert, dans la Charente, un lot important d'armes. On a retiré de l'eau, des fusils, une mitrailleuse allemande et plusieurs caisses de cartouches.

— Au cours d'un vol effectué dimanche matin, à bord d'un planeur-école, l'aviatrice Mlle Yvonne Level a fait une chute sur le terrain de Moisselles. Blessée grièvement, elle a été transportée à l'hôpital de Montmorency.

NOS ÉCHOS

Oreilles et franchise.

La douane américaine vient de résoudre un problème plutôt intéressant. Dernièrement arrivait à Indianapolis, adressé au chirurgien F... un colis contenant... 3 paires d'oreilles humaines. En Chine, il est de coutume de couper les oreilles aux criminels et à certains prisonniers. Le médecin américain voulut en profiter pour ses recherches d'anatomie et avait fait venir trois paires d'oreilles. Ce fut ainsi que l'étrange colis avait été livré à Indianapolis par avion.

Le directeur de la douane à San-Francisco, ne sachant pas comment agir dans ce cas exceptionnel, envoya à Washington le télégramme suivant :
« 1. L'importation aux Etats-Unis de trois paires d'oreilles chinoises peut-elle être admises ? — 2. En cas de réponse affirmative, faut-il percevoir des droits d'entrée et selon quel tarif ? »

La nomenclature des tarifs douaniers américains comportait seulement, en guise d'oreilles, les oreilles d'éléphants, mais celles-ci, n'étaient en réalité que le nom d'une plante. Aucune autre rubrique ne se prêtait au classement du colis embarrassant. Et la direction générale de la douane, après consultation du ministre de la Santé publique, dut admettre l'importation en franchise des oreilles chinoises.

Le directeur de la douane, à San-Francisco, put ainsi enrichir sa nomenclature d'une nouvelle rubrique :
« Oreilles chinoises, non attachées ; marchandise pour besoins chirurgicaux, admise en franchise. »

Question de chemise.

Nous avons signalé récemment que les Allemands devaient porter... des chemises plus courtes !

Il ne s'agit pas au bout de leurs peines, les chemisiers allemands. Voici que les autorités leur enjoignent de ne plus faire le devant supérieur des chemises en plissé ligné, cette mode entraînant une trop grande dépense de matières premières.

Quand on permet à l'Etat d'être totalitaire, on doit s'attendre à des interventions de ce genre... Il faut bien, n'est-ce pas, qu'il s'occupe de tout, même de la longueur de votre chemise.

Scruple touchant.

Une jeune veuve s'est laissée entraîner dans un bal où elle entend demeurer seulement spectatrice.

Cependant, un danseur vient l'inviter et insiste.

UNE VICTOIRE D'ARPAD

C'est un fait bien connu qu'on trouve des Lotois partout. Au point qu'il n'en reste pas assez dans le Lot. Nous ne nous doutions pourtant pas qu'il y en eût à l'origine lointaine de la Hongrie. Voilà pourtant ce que nous apprend l'un de nos compatriotes dans l'article suivant que nous empruntons à La Gazette de Hongrie :

Arpad victorieux des ancêtres des Français... c'est une aventure qu'autorise l'histoire...

Certains historiens régionalistes français s'entendent en effet à reconnaître qu'avant la conquête de la Gaule par les Romains — puisque dans les premiers temps de Rome, sous Tarquin l'Ancien, vers 587 avant J.-C., la Gaule, berceau de la France, était divisée en petits royaumes, — des Gaulois du Massif Central émigrèrent en Pannonie, berceau de la Hongrie.

Il y eut à Bourges, Ambigat, roi des Bituriges, qui eut deux neveux : Sigovêze et Bellovêze. Pour remédier à une surpopulation inquiétante, le monarque leva des volontaires et forma deux armées sous les ordres, chacune, d'un neveu. L'armée de Sigovêze gagna la forêt d'Hercinie (la Forêt Noire), y laissa des éléments et poussa avec son chef jusqu'à la Pannonie. Une des peuplades de cette armée, les Tectosages, originaires du Quercy, s'établit entre la Drave et la Save. On lui attribue communément la fondation de Belgrade et peut-être de certaines cités hongroises comme Esek, la Mursa Romaine.

Ils régèrent dans cette contrée sous le nom de « Scordisques ». Indépendants et braves comme plus tard leurs vainqueurs magyars, ils furent les premiers à se soulever contre la domination étrangère et ne furent pas étrangers aux révoltes que dut réprimer à deux reprises Tibère, comme général d'abord, comme empereur ensuite.

« Scordisques » serait une corruption phonétique ou graphique de Gaturci ou Gadurci, nom des habitants de la Gaule Quercynoise, les Cadurques, cités par César dans les « Commentaires » et dont l'antique « civitas Cadurcorum », Divona, puis Cahors, est devenue chef-lieu de département français. L'historien Justin écrit « Scordaci » et Athénée « Cordistae ».

Cette race robuste et courageuse se maintint longtemps sur son sol, jusqu'à la retrouver lors des expéditions punitives de Tibère en l'an 11 et 14 après J.-C. c'est-à-dire 4 siècles après son établissement.

Une autre race non moins curieuse, contemporaine de la précédente et probablement enrégimentée dans la même expédition est celle qui précéda déjà aux Francs les lointaines origines de la Pannonie. Les cavaliers d'Arpad et de Géza galoppèrent jusqu'en notre Cambésie, notre Lorraine et notre Champagne, qui en gardent des vestiges.

Quant on songe, hélas ! aux revendications de certains Etats à la Conférence de Paris, jetant dans la balance toute une érudition tendancieuse d'histoire ancienne, ne devons-nous pas regretter amèrement que de tels arguments, autrement éloquentes, n'aient pas aussi prévalu en faveur du peuple magyar, ce peuple si imprégné du pur esprit de l'Occident par dix siècles de catholicité fidèle, suprême garantie d'unité, de durée, de tolérance et d'ordre contre l'anarchie et le fanatisme ?

Du moins, dans la sympathie qui nous penche vers la Hongrie, qui sait si ces filiations communes ne contribueraient pas — si locales, si isolées soient-elles — à régler sur le sien le rythme de notre cœur !

Cahors, décembre 1937.
E. PAUMES,

dent, à la suite d'une de ces alliances certaines entre envahisseur et autochtone, le farouche chef morave Mojmir qui s'était imposé aux Slaves d'alentour, et dont la conquête sur la Pannonie fut maintenue et exploitée par ses successeurs Rotislav et Svato-pluk ? C'est ce dernier qui, en 892 de notre ère, cerné par les escadrons d'Arpad, ne dut son salut qu'à l'intervention du roi de Germanie.

Quelques années plus tard, Arpad régnait sur toute la Pannonie et ses populations aux lointaines origines. Telles sont les troublantes conjectures que nous livre l'histoire. Ces faits sont connus et les historiens hongrois les évoquent ; si nous avons voulu préciser ici certaines références quercynaises qui nous sont chères à raison de notre origine, nous nous permettons seulement de leur adjoindre un témoignage personnel plus récent.

Lorsque, il y a quelques années, à la veille du traité de Trianon, il nous fut donné de partager durant de longs mois la vie des séduisantes populations magyars du Banat et de la Baeska, actuellement iniquement mutilés, nous fûmes étonnés de retrouver des types locaux d'une ressemblance frappante avec nos compatriotes du Quercy ou de l'Auvergne. Nous avions, certes, alors, aucune idée préconçue et l'association fut au contraire et pour notre joie étonnée, toute spontanée. Plus de ces silhouettes passives et farouches entrevues dans certains pays voisins. Mais une allure franche, décidée, malicieuse, empreinte d'une bonté rayonnante. Dans la foule pittoresque des marchés, nous aimions à reconnaître nos paysans de Causse. Nous retrouvions sur ces visages les mêmes méplats creusés par le labeur et le grand air, ces yeux vifs, souvent dévoués, cette moustaiche dont nos paysans font leur touchante élégance... Jusqu'à ce petit chapeau rond à bords plats, en feutre noir, posé sur le côté gauche ou droit du front, forme et port identiques ! (Quoique réalisées avec les moyens de l'antiquité, la fourrure, on retrouve cette coiffure sur certains bas-reliefs romains où des prisonniers gaulois marchent derrière le char de triomphe).

Nous nous sommes souvent demandé si dans la sympathie partagée entre un Français et un Hongrois — rapprochement trop rare à notre gré, si chaque fois éditif, il est vrai — il n'y a pas, dans cet accord, cette harmonie soudaine entre deux tempéraments, deux génies qui se comprennent et se sourient, autre chose qu'un hommage à la qualité. L'appel mystérieux d'une lointaine parenté ne commanderait-il pas cette séduction puissante ? Grégoire de Tours assignait déjà aux Francs les lointaines origines de la Pannonie. Les cavaliers d'Arpad et de Géza galoppèrent jusqu'en notre Cambésie, notre Lorraine et notre Champagne, qui en gardent des vestiges.

Quant on songe, hélas ! aux revendications de certains Etats à la Conférence de Paris, jetant dans la balance toute une érudition tendancieuse d'histoire ancienne, ne devons-nous pas regretter amèrement que de tels arguments, autrement éloquentes, n'aient pas aussi prévalu en faveur du peuple magyar, ce peuple si imprégné du pur esprit de l'Occident par dix siècles de catholicité fidèle, suprême garantie d'unité, de durée, de tolérance et d'ordre contre l'anarchie et le fanatisme ?

Du moins, dans la sympathie qui nous penche vers la Hongrie, qui sait si ces filiations communes ne contribueraient pas — si locales, si isolées soient-elles — à régler sur le sien le rythme de notre cœur !

Cahors, décembre 1937.
E. PAUMES,

des Ecrivains Français Combattants.

— Eh ! bien, mon chéri demanda la maman, que feras-tu quand tu seras allé au buffet ?

— Je rentrerai me coucher.

Souagement.
— Tiens ! Mary est mariée, enfin... Quel est l'heureux homme ?
— Son père.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

A la Diane du Quercy

Le Grand Banquet annuel de la Diane du Quercy, suivi d'un bal de nuit avec grand orchestre et de nombreux intermèdes artistiques aura lieu le samedi 5 février, à 20 heures, sous la Présidence de M. Anatole de Monzie, entouré des Parlementaires du Lot, aux salons St-Didier et Victor Hugo, 46 ter, rue St-Didier. Métros : Trocadéro et Victor-Hugo.

Le comité directeur fait un appel pressant à tous les sociétaires, aux compatriotes et aux amis de la Diane pour qu'ils viennent très nombreux à sa manifestation annuelle qui revêtira cette année un éclat exceptionnel.

Pour permettre au comité d'organiser le dîner dans les meilleures conditions, il vous sera très reconnaissant de vous faire inscrire avant le 2 février et, dès maintenant, si possible.

Si la grippe n'immobilise pas trop nos aimables sociétaires ainsi que les amis de la Diane et du Quercy, il est prévu, dès maintenant, plus de 300 couverts avec la présence certaine de beaucoup de jeunesse et d'officiers de la Garde Républicaine, tous fins danseurs.

Pour tous renseignements et s'inscrire, s'adresser au Commandant Jean Barges, 17, quai de Bourbon, à Paris 4^e. Tél. Odéon 14-61.

A partir de 22 h. 30, il sera distribué à l'entrée des salons St-Didier au 46 ter, rue St-Didier ces cartes donnant droit au bal au prix de 5 fr.

Menu du banquet : Potage Diane. Quenelles de Brochet, maison de la Dordogne. Jambon en croûte au porto. Velouté d'Epinars. Dinde de chez nous farcie aux marrons avec garniture. Petits-pois avec coeurs de laitues. Salade de saison, Fromages assortis. Glace Boule de Neige aux fruits. Gâufrettes. Maçon. Chablis. Vosne. Romance. Champagne. Café. Cognac ou Cherry. — Prix, 38 francs, service et bal compris.

Le "Journal du Lot" est en vente à PARIS

BAZAR D'ORSAY
13, rue du Bac, 7

Légion d'honneur

Dans la promotion de la Légion d'honneur au titre du ministère de l'Intérieur, nous relevons avec plaisir le nom de M. Souchier, préfet des Bouches-du-Rhône, qui est promu commandeur de la Légion d'honneur.

Nous adressons à M. Souchier, ancien secrétaire général de la Préfecture du Lot, qui compte toujours, à Cahors, de vives sympathies, nos bien vives félicitations.

Médaille militaire

La médaille militaire, avec traitement, est conférée aux militaires (réserve) du recrutement de Cahors dont les noms suivent :

Delnarty (Emile), soldat, 23 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Capelle (Frédéric), soldat de 1^{re} classe, 22 ans de services, 5 campagnes. A été blessé et cité.

Laborie (Laurent-Edouard), caporal, 23 ans de services, 3 campagnes. A été blessé et cité.

Cambonie (Jean-Elie), soldat, 22 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Coudere (Maximin), soldat de 1^{re} classe, 22 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Guignès (Jean-Raymond), soldat, 22 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Pignères (Sylvain-Antoine), soldat, 22 ans de services, 4 campagnes. A été blessé et cité.

Marché du travail

La situation du Marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 10 au 15 janvier 1938, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 femmes.

Interlocaux : néant.

En extras : 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites : 23 hommes, 6 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites : néant.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 22 hommes, 6 femmes. »

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (à 20 heures 45) DIMANCHE (matinée à 14 h. 45)

Un film plein de mouvement, de gaieté, d'émotion.

Bourrachon

interprété par SIGNORET, Meg LEMONNIER Marguerite MORENO, André LUGUET BARON fils et Robert ARNOUX

Séquestrée

Avec Gertrude MICHAEL

Le Petit Mécano dessin animé en couleurs

TIMBRE ANTITUBERCULEUX

La onzième campagne nationale du Timbre antituberculeux, coïncidant avec la commémoration de l'arrivée en France, il y a vingt ans, de la Mission Rockefeller, vient de se terminer.

Vous avez libéralement acheté des timbres ; vous avez eu entre les mains le petit carnet de 2 francs, sur la couverture duquel vous avez pu lire :

En 1917, le nombre des dispensaires antituberculeux était de 48 ;

En 1937, il était de 880 ;

En 1917, le nombre de sujets placés en sanatoriums et préventoriums était d'environ 3.000 ;

En 1937, il y en a 81.000.

Quel triomphe ! mais quelle somme d'efforts et de travail pendant vingt ans. La mission américaine envoyée par la Fondation Rockefeller nous apporte les fruits de son expérience et les largesses de sa munificence. Le comité national de défense contre la tuberculose, héritier direct de la commission Rockefeller, entreprend alors la gigantesque tâche d'amener à son complet aboutissement l'équipement antituberculeux français et d'instruire le pays tout entier sur les mesures de préservation que chacun peut et doit prendre ainsi que sur les moyens qui sont mis à la portée de tous pour y arriver.

Lorsqu'à la fin de cette onzième campagne on essaie de récapituler ce que le pays doit à l'initiative du timbre antituberculeux, on voit d'admirables résultats : la pratique du dispensaire, le rôle indiscuté du médecin physiologue et de l'infirmière visiteuse, les grandes réalisations pour la sauvegarde de l'enfance et sa vie au grand air.

Voilà quelques-uns des germes d'avenir que la propagande du timbre antituberculeux a semés en France. Le bon grain a levé !

AVIS AUX REDEVABLES

Dissemination du prix de vente de Fonds de Commerce

L'Administration de l'Enregistrement attire l'attention des redevables sur les dispositions de l'article 14 de la loi du 31 décembre 1937 ainsi conçue :

« Les dissimulations de prix de vente de fonds de commerce ne donneront lieu, ni à pénalités fiscales, ni à poursuites correctionnelles, ni à la nullité édictée par l'article 181, paragraphe 1^{er} du Code de l'Enregistrement lorsque les contrevenants ou l'un d'eux auront spontanément reconnu ces infractions et acquitté les droits simples de mutation sur la partie dissimulée du prix avant le 1^{er} février 1938. »

Les redevables sont priés de s'adresser, le cas échéant, au bureau de l'enregistrement du lieu de leur domicile ou toutes explications nécessaires leur seront données.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Mandat de dépôt. — Le tribunal confirme le mandat de dépôt contre les nommés Dupuis Pierre, 68 ans, et Paul Fernand, 38 ans, inculpés de vol au préjudice de M. Delfour, propriétaire à Saint-Félix.

Infractions au Code du travail. — Pour infraction au Code du travail, M. Verdelet, boyaudier à Cahors, est condamné à 8 amendes de 5 francs.

Violences. — Pour violences au cours d'une rixe qui eut lieu quai de Regourd, Gaston Bompa, 31 ans, manœuvre, est condamné à 15 jours de prison, et Heckel Jacques, 35 ans, nomade, est condamné par défaut à 1 mois de prison.

Vol de poules. — Pour vol de poules, la femme Cavignac, de Vers, est condamnée à 15 jours de prison avec sursis et son mari à 8 jours avec sursis.

Un de moins !

M. Laduy, propriétaire à Valprionde, est parvenu à capturer un superbe renard.

Déclarations d'Associations

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante :

« L'Association des propriétaires, agriculteurs et des chasseurs de la région de Souillac, prend le nom « Les Nemrods Souillacais ». But : protection et repeuplement du gibier ; répression du braconnage et destruction des animaux nuisibles. Siège social : mairie de Souillac (Lot). »

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Syndicat des chasseurs et des propriétaires de Caillac. » But : protection des récoltes, repeuplement, poursuite des délits de chasse. Siège : Mairie de Caillac.

Les vipères

Pendant l'année 1937, il a été déclaré à la Préfecture comme ayant été détruit, dans le Lot, 297 vipères.

Statistique

Voici le nombre des véhicules neufs ou d'occasion qui ont été déclarés pendant l'année 1937 dans le département du Lot.

Véhicules neufs : Autos de tourisme, 312 ; camions, 60 ; motocyclettes, 41.

Véhicules d'occasion : Autos de tourisme, 1.073 ; camions, 169, motocyclettes, 328.

Contraventions

Pour défaut de carnet de marchand forain et de déclaration de marchand ambulant, contravention a été dressée à MM. Tournon et Oriet, de Souillac, et Goudrel, chiffonnier à Terrasson (Dordogne).

LES TRUFFES

Au marché de Cahors, samedi, apport de 1.400 kilos de truffes vendues de 80 à 85 fr. le kilo.

Au marché de Limogne, apport de 470 kilos de truffes qui ont été vendues de 80 à 85 fr. le kilo.

A la foire de Salviac, du 20 janvier, apport de 450 kilos vendus de 90 à 100 fr. le kilo.

Au marché de Sauzet, du 20 janvier, les cours ont été de 80 à 85 fr. le kilo.

Au marché de samedi, à Gourdon, apport de 200 kilos de truffes vendues de 85 à 100 francs le kilo.

Amicale des trainglots

Les camarades du Train, particulièrement les C.O.A. et les Trainglots, des C.V.A.D. 67^e D.I., désireux d'avoir des renseignements (gratuits) et documentations afin d'établir leur demande de carte d'A.C., peuvent écrire ou venir à l'Amicale. Réunion tous les dimanches. Victor Alaux, 76 bis, rue Sartoris, La Garenne (Seine).

Examen mental

Abel Bourdaries, de Thédrac, prévenu du meurtre de l'ouvrier portugais Augusto Fernandès, a été soumis à un examen mental. Le médecin-chef de l'asile de Leyme l'a examiné et a déposé son rapport qui conclut à la responsabilité de l'accusé.

En appel

Le nommé Gaston Bompa, manœuvre, condamné, à l'audience correctionnelle de vendredi, à 15 jours de prison pour violences, a décidé de faire appel.

Suicide

Dimanche, des voisins trouvèrent mort, étendu derrière sa maison, M. Auric, propriétaire à Montredon. Il tenait encore son fusil en mains.

L'enquête a établi que, malade depuis longtemps, M. Auric avait mis fin à ses jours.

Il prenait le vin et mettait de l'eau !

Depuis quelque temps, M. Groussat, propriétaire à Cassagnes, constatait qu'il était victime de vols de vin. Une surveillance fut établie et le nommé Dos Santos, de nationalité portugaise, fut pincé. Il avoua avoir volé une certaine quantité de vin ; mais, ajouta-t-il, il le remplaçait dans la barrique par... de l'eau !!!

Moto contre voiture

M. Prunieres, représentant de commerce, étant à motocyclette, est entré en collision avec une voiture hippomobile, près de Jamblusse.

M. Prunieres a été légèrement contusionné, mais les dégâts matériels sont assez importants.

Les accidents dans le Lot

Durant l'année 1937, il s'est produit dans le Lot, 75 accidents d'automobiles, au cours desquels 7 personnes ont été tuées et 95 blessées. Ils se répartissent comme suit :

Arrondissement de Cahors : nombre d'accidents : 23. Personnes tuées : 3. Personnes blessées : 28.

Arrondissement de Figearc : Nombre d'accidents : 16. Personnes tuées : 2. Personnes blessées : 21.

Arrondissement de Gourdon : Nombre d'accidents : 36. Personnes tuées : 2. Personnes blessées : 46.

A PARIS

Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (2^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC
(Originaire du Lot) Téléphone
Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 26, JEUDI 27, SAMEDI 29 DIMANCHE 30 JANVIER (à 21 heures) DIMANCHE (matinée)

Lucien BAROUX

DANS Le Mioche

Le film le plus gai de l'année avec Gabrielle DORIZAT et Pauline CARTON

Un cocktail de gaieté et d'émotion. La presse est unanime à dire que Lucien Baroux a trouvé son meilleur rôle dans LE MIOCHE

Vous ne connaissez pas Lucien Baroux si vous ne l'avez vu dans LE MIOCHE

Prudent de retenir ses places Location gratuite

ARTICLES ALAYRAC
pour FÊTES rue Mar'-Foch CAHORS

CAHORS

NETTOYAGE URGENT

Ces jours derniers, des visiteurs, rue Wilson, demandaient à des passants où se trouvait la maison où naquit Léon Gambetta.

On leur désigna et on leur montra même une plaque apposée sur le mur de la maison, donnant tous renseignements à ce sujet.

Mais les visiteurs, pas plus que les passants, ne purent déchiffrer ce qui était écrit sur la plaque. Il y a beau temps, du reste, qu'elle est indéchiffrable.

Certes, nettoyer cette plaque ne serait pas du luxe et il n'en coûterait pas très cher.

Dans deux mois, on célébrera le centenaire de la naissance de l'illustre enfant de Cahors : le 2 avril. C'est donc, le moment de faire ce qui aurait dû être fait depuis longtemps : nettoyer la plaque indicatrice apposée sur la maison où est né Gambetta. Et chacun reconnaîtra que ce nettoyage est de toute nécessité.

L. B.

CONSTRUCTION D'UN COURS COMPLEMENTAIRE

M. de Monzie vient de recevoir, de M. le Ministre de l'Education Nationale, une lettre par laquelle celui-ci l'informe, en réponse à son intervention, qu'il a donné son approbation à la construction d'un Cours Complémentaire réclamé par la ville de Cahors.

M. le Ministre informé en outre M. de Monzie qu'il a fixé la participation de l'Etat à la somme de 335.000 francs.

POUR LES SPORTS

Une lettre, en date du 15 janvier, de M. le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Education physique, a fait connaître à M. René Besse qu'une subvention de 30.000 francs était accordée à la ville de Cahors en vue de l'aménagement du terrain de sports, et ce, par prélèvement sur les crédits ouverts par la loi du 18 août 1936 (grands travaux).

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Louis Ayot, Directeur des Contributions Indirectes à La Roche-sur-Yon, à la direction de Tours.

Nous adressons à notre compatriote, qui est originaire de Pradines, nos vives félicitations pour ce bel avancement.

Obsèques

Dimanche, à 15 h. 30, ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Astruc, décédée à Cahors, à l'âge de 84 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à la famille, à M. Antonin Bergon, notre excellent confrère du « Réveil du Lot », son neveu, à Mlle Astruc, à Mme et M. Arbouys, à tous les parents, nos sincères condoléances.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. Lucien Bousquet, notaire honoraire, décédé à Cahors, à l'âge de 83 ans.

M. Bousquet, qui pendant de nombreuses années, avait été notaire à Saux, comptait de vives sympathies à Cahors et dans la région.

Nous adressons à Mme François Salanié, sa fille, à M. François Salanié, adjoint au maire de Cahors, son gendre, à M. et Mme Louis Salanié, à Mlle Marie-Amélie Salanié, ses petits-enfants, à tous les parents nos vives sympathies et nos sincères condoléances.

Amicale Aveyronnaise de Cahors

Le bal organisé par l'Amicale Aveyronnaise a eu lieu samedi dans les salons de l'hôtel Terminus. Nombreux furent les danseurs qui avaient répondu à l'invitation des organisateurs.

L'orchestre Rougé fit merveille et ce n'est qu'au matin que le bal prit fin et que les invités se retirèrent enchantés des bonnes heures qu'ils venaient de passer.

Amicale des garçons de cafés

L'Amicale des Garçons des cafés, hôtels et restaurants organise son banquet annuel qui sera suivi d'un bal, pour la deuxième quinzaine de mars.

En outre, sera tirée, à cette occasion, une tombola.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré, lundi, dans la journée, au Café des Allées Fénélon. Le sinistre a été communiqué par le poêle aux boisées de l'établissement. Mais il a été rapidement éteint. Les dégâts ne sont pas importants.

Cette fois, à votre tour de gagner à la

LOTTERIE NATIONALE

prenez votre chance!

AU CERCLE GAMBETTA

Samedi avait lieu le Banquet annuel du Cercle Gambetta. Il fut servi dans une des salles du Cercle, et un convive disait : « Nous sommes chez nous, la meilleure condition d'une serene intimité. » Le repas fourni par le restaurant Vatel donna pleine satisfaction ; les mets, les vins, le service, furent grandement appréciés par les convives.

Au champagne, le Colonel Lamblot, vice-président, prend la parole. Il déplore quelques absences ; d'abord celle de notre président, M. de Monzie, que les événements politiques des jours passés, ont retenu à Paris ; puis celle de membres, que la maladie, des deuils récents ou des affaires urgentes ont empêché de participer à cette agape fraternelle. Il exprime ensuite, en termes heureux, l'atmosphère de sympathie qui règne au Cercle Gambetta. Il se réjouit du succès des conférences organisées à l'instigation de notre président, M. de Monzie ; le Cercle continue la belle œuvre de démocratisation artistique et littéraire inaugurée par « Les Amis du Beau Vieux Quercy », dont M. Laporte, fut un des principaux animateurs. Il remercie et félicite ce dernier, qui, la semaine précédente, se révéla prestigieux conférencier. On applaudit vivement le très sympathique orateur.

La parole est ensuite aux conteurs de plaisantes anecdotes ; tour à tour, MM. Bédier, Dahlab, Fourgous, Soucarre, déchaînent les rires avec de spirituelles gauloises. M. Laubat, dit un sonnet de circonstance, sur les agréments que le Cercle réserve à ses membres.

Et tous ceux qui eurent la chance d'assister à cet amical et joyeux banquet, emportèrent le souvenir d'une belle et bonne journée.

de M. Marcelin Testut, cultivateur à Peyrettes, décédé le 20 janvier après une courte maladie.

Le regretté défunt n'était âgé que de 61 ans. C'était un excellent agriculteur qui, depuis longtemps, faisait partie du Conseil d'administration du Comice agricole cantonal et, à ce titre, il organisait fort bien les divers concours de cette association.

Les obsèques de M. Testut ont été célébrées à Castelnaud-Montratriat samedi 22 janvier, à 9 h. 30. Une foule nombreuse avait tenu à accompagner le char du défunt, témoignant ainsi à sa famille ses regrets et ses vives sympathies.

Nous nous inclinons respectueusement devant le cercueil de l'ami qui vient de nous quitter et nous adressons à sa veuve, née Desseaux, à son fils Armand, à sa belle-fille, née Bonnet, à ses deux petits-enfants et à tous les membres de sa famille, nos bien vives et bien sincères condoléances.

Montgesty

Déconsigné. — La fièvre aphteuse, ayant complètement disparu de Gizard, le village est déconsigné.

A qui le chien ? — Brunet Firmin, cantonnier, nous a déclaré que si le chien de chasse qu'il a trouvé, n'était pas réclamé dans le courant de cette semaine, il serait obligé de s'en débarrasser. Il en a assez, nous a-t-il dit, de nourrir sa famille de 6 personnes.

Goujunac

Démographie. — En 1937, il a été enregistré, dans notre commune, 6 naissances, 8 décès. Pas de mariages.

Luzoch

Promotion. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote et ami, M. Jean-Baptiste Mariou, receveur-buraliste à Le Fousseret (Hérault), a été promu à la première classe. Nos félicitations à notre sympathique compatriote.

Accident. — Mercredi dernier, Mme Bertrand, ouvrière de l'Atelier Giroude, fit une chute grave en descendant l'escalier du premier étage au rez-de-chaussée. Elle se fit de fortes contusions et se blessa assez gravement à la jambe droite. Quelques jours de repos rétabliront heureusement la blessée.

Carnet rose. — Naissance, chez les époux Pélissier Jacques, gérant de l'Epargne, d'un deuxième garçon prénommé Raymond. Nos félicitations aux parents et prospérité à l'enfant.

Montcuq

Obsèques de M. Louis Cambou, adjoint au maire. — Mercredi dernier, 19 courant, ont eu lieu, à l'église St-Hilaire, les obsèques de M. Louis Cambou, horloger, premier adjoint au maire, décédé dans sa 78^e année.

Cortège funéraire imposant : en tête, les élèves de l'école publique de garçons avec leurs maîtres et une délégation du C. Complémentaire de filles, puis les parents, le Conseil municipal en entier, la foule des amis.

Au cimetière, M. Doumer, chevalier de la Légion d'honneur, maire de Montcuq, a pris la parole en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,
« La sagesse et la modestie de celui que nous pleurons n'eussent, sans doute, voulu, à cette heure, que du silence et des larmes ; mais je dois parler ; je veux parler ; je veux, comme maire, apporter au « Conseil municipal » et « à l'adjoint au maire » que fut Louis Cambou, un adieu personnel et reconnaissant ; je veux, au nom de la population de Montcuq et au nom du Conseil municipal, déposer sur sa tombe l'hommage de notre grande tristesse et de nos regrets unanimes.

« J'ai connu Louis Cambou, il y a quatre ans à peine, mais quatre ans, c'est plus qu'il ne faut pour apprécier et aimer un homme tel que lui. Sur sa physionomie ouverte et restée fine malgré les flétrissures de l'âge, se liaient la franchise et la confiance, et, à l'usage, il apparaissait bien que c'étaient là les traits dominants de sa personnalité ; il disait librement sa pensée, son mot — le mot de son esprit — sur tout et sur tous, et, devant la discussion, il le soutenait avec véhémence et conviction ; son esprit, tout droit, ne suspectait jamais la feintise chez autrui et ceux-là le connaissaient bien, qui parfois, le contredisaient par simple malice. Au demeurant, il était infiniment serviable à tous et dévoué à tous. Sa silhouette menue et, jadis sans doute fort alerte, mais devenue, ces dernières années, un peu tassée et tremblotante, était particulièrement familière et sympathique à tous les Montcuquois. Montcuq reconnaissait en lui l'un de ses enfants, l'un des meilleurs parmi ses enfants et le considérait avec affection.

« Cette affection, Louis Cambou la lui rendait et même certainement, bien au delà, car il n'était pas seulement un Montcuquois de hasard, de naissance, mais un Montcuquois de cœur, attaché à sa petite ville par les liens d'une prédilection sans mélange et la force de ces liens était telle, qu'il ne lui était pas possible de vivre loin de sa petite ville. La présence, à Paris, d'enfants infiniment aimés réussissait bien à lui faire entreprendre, de temps à autre, des voyages pour cette ville lointaine et à lui faire désertier Montcuq, mais c'était toujours avec le dessein, déclaré ou non, d'un prompt retour. Et, en effet, au bout de quelques jours, de quelques semaines au plus, on le voyait, un matin, réapparaître sur la place de la Bascule, renouant avec les voisins, très satisfait d'avoir vu les siens, mais manifestement heureux de retrouver sa ville, les visages amis, le

FIGEAC

Rugby. — Jeudi 27 janvier, la nouvelle section de rugby des Coquelicots affrontera, sur le terrain de Londen, la brillante équipe du lycée de Rodez. Le coup d'envoi sera donné à 14 heures 30 très précises.

Nous ne doutons pas que le public figeacois ne prenne à cœur d'aller en foule applaudir aux exploits de nos jeunes collégiens. La partie en vaudra d'ailleurs la peine, car les visiteurs ont un bien redoutable adversaire, dont la valeur ne permet guère d'illusion, depuis qu'ils ont enlevé de haute lutte le Championnat d'Académie.

Devant eux, les Coquelicots ne s'inclineront pas sans une vigoureuse résistance ; et peut-être nous réserveront-ils quelque agréable surprise.

Arrondissement de Cahors

Bégoux

Construction d'école. — M. de Monzie vient de recevoir une lettre de M. le Ministre de l'Education Nationale par laquelle celui-ci l'informe qu'il vient d'approuver le projet de construction d'école à Bégoux et de fixer à 16.200 francs la participation de l'Etat.

Castelnaud-Montratriat

Recensement de la classe 1938. — Le recensement des conscrits de la classe 1938 pour la commune de Castelnaud-Montratriat donne un relevé de dix conscrits. Nous sommes encore dans la période des années creuses.

Taxe du pain. — A dater du 20 janvier, le pain de consommation courante est taxé à 2 fr. 60 le kilo, le pain de fantaisie à 2 fr. 65. La farine de froment à 3 fr. 70 le kilo.

Le prix du pain a donc été augmenté de près de 1 fr. par kilo depuis le mois de juin 1936.

Nécrologie. — Nous avons appris avec beaucoup de tristesse la mort

Recherchons POUR ACHAT PROPRIETES
Agrément ou Rapport Agence LAGRANGE
34, rue Pasquier, PARIS 8e, fondée en 1876.

PRETS EN 48 H. par nos soins de 5.000 à 800.000. Int 4% net Remb au gré à Commerce. Indust. Agric. Particul. sur ttes garant, même signal. sér. Aide pour construire, s'établir, gérerances. Discretion. **RIEN D'AVANCE au FONCIER RURAL et COMMERCIAL**, 42, rue de Paradis, PARIS, 10e

(PLUS D'IVROGNES)
POUDRE JABELIN
Incendie, sans goût, Boîte 10 fr.
LABO JABELIN, JUMORTIN (Nord)
Antidote rapide, Tous Pharmacies.

RELATIONS FRANCE-ALGERIE
par Port-Vendres
Trains et Paquebots rapides
De Paris (Quai d'Orsay) à Port-Vendres-Quai Maritime par Limoges, Toulouse, Carcassonne, Narbonne. Voitures directes toutes classes avec couchettes de 1^{re} classe et transbordement direct du train au paquebot. Wagon-lits de 1^{re} et 2^e classes Paris-Port-Vendres (ville). Wagon-restaaurant de Paris à Châteauroux. La traversée la plus courte dans les eaux les mieux abritées (Compagnie de Navigation mixte).

a) Port-Vendres-Alger: Départ de Port-Vendres les mercredis et dimanches à 10 h. 30; Arrivée à Alger le lendemain à 7 heures.

b) Port-Vendres-Oran: Départ de Port-Vendres le jeudi à 10 h. 30; Arrivée à Oran le lendemain à 10 h. 30. Billets directs de ou pour Alger et Oran via Port-Vendres.

Il est délivré pour les ports d'Alger et d'Oran, par les principales gares P.-O.-Midi:

- 1^o Des billets simples, valables 15 jours;
- 2^o Des billets d'aller et retour, valables 30 ou 90 jours, avec faculté de prolongation;
- 3^o Des billets circulaires valables 90 jours, avec faculté de prolongation, valables à l'aller via Port-Vendres et au retour via Marseille ou inversement; ces billets peuvent être utilisés sur les paquebots de Compagnies de Navigation différentes à l'aller et au retour.

Ces billets permettent l'enregistrement direct des bagages.

Pour tous renseignements, s'adresser: Aux Agences P.-O.-Midi, 16, boulevard des Capucins et 126, boulevard Raspail; à la Maison du Tourisme, 127, avenue des Champs-Élysées, à Paris; aux principales gares des réseaux P.-O. et Midi; aux Agences de Voyages.

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de L'AGRICULTURE NOUVELLE un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement

Abonnements: FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an 18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout: LE NUMERO: 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant: L. PARAZINES.

Petits fûts grands avantages

N'avez-vous pas souhaité d'approvisionner votre table, commodément et à peu de frais, d'un vin dont l'origine vous garantirait la bonne qualité?

Peut-être avez-vous hésité devant la dépense que représenterait l'achat de toute une barrique de vin, en supposant même que vous puissiez la loger?

Peut-être, d'ailleurs, avez-vous des raisons de craindre pour la bonne conservation d'une quantité de vin correspondant à la consommation de plusieurs mois et n'appréciez-vous que médiocrement la corvée de la mise en bouteilles? Vous y ajoutez, sans doute, l'ennui et les frais de renvoi de la barrique vide!

Ces inconvénients n'existent plus. Les Grands Réseaux viennent, en effet, de mettre en vigueur un tarif spécial destiné à favoriser l'expédition de vin de consommation courante en petits fûts, de manipulation facile, dont le poids ne dépasse pas 70 kilos pour les quartauts (55 litres environ) ou 40 kilos pour les demi-quartauts (30 litres environ).

Les prix de ce tarif, extrêmement simple, sont établis de département à département. Ils comprennent: le prix du transport, de la gare d'expédition à la gare de destination; la livraison à domicile; les frais de repaire du fût à domicile et de renvoi à la gare expéditrice.

Connaître le prix du transport est des plus faciles.

Il vous suffit de consulter le tableau des numéros de prix qui figure au « barème des petits colis », établi par département, et qui est délivré gratuitement par les gares ou les correspondants des Grands Réseaux.

Quant vous aurez le numéro qui vous intéresse, vous trouverez immédiatement le prix sur le tableau

du Tarif spécial P.V. 6-106, chapitre 1^{er}, § IV.

Facilité, commodité, économie, telles sont les caractéristiques de ce nouveau tarif.

N'avions-nous pas raison de dire: Petits fûts... Grands avantages!

« RIEN NE SERT DE PARTIR, IL FAUT BIEN VOYAGER »

Afin de vous aider à découvrir les magnifiques ressources touristiques des régions desservies par ses lignes, le P.-O.-Midi vient d'éditionner une collection de 9 guides régionaux, établis suivant une formule nouvelle et d'une présentation très artistique:

- Châteaux et plages de la Loire;
- Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois;
- Berry et Limousin;
- Poitou, Angoumois, Bordelais;
- Bourbonnais, Auvergne;
- Landes, Côte basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'ouest;
- Gascogne, Toulouse, Lourdes,

Pyrénées centrales et ariégeoises; Carcassonne, Narbonnais, Montagne Noire, Gorges du Tarn; Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'est, Andorre.

Des photographies originales agrémentées de notices descriptives, de itinéraires et des renseignements pratiques très précieux.

Ces guides sont mis en vente au prix de 2 et 3 fr., dans les bibliothèques des gares, ainsi que dans de nombreuses librairies.

Achetez les guides régionaux P.-O.-Midi, vous indispensables compagnons de voyage.

Pour vos bonnes nuits de voyage! P.-O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

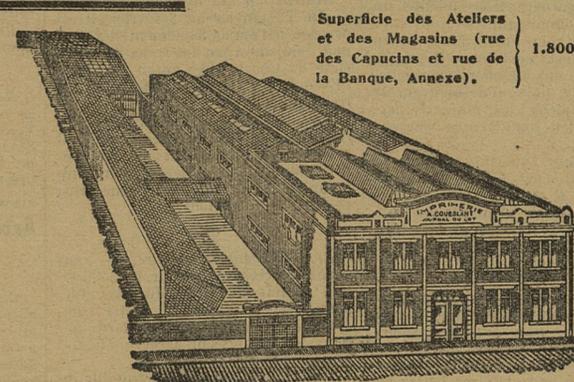
10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²



LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL

un abonnement de faveur de 3 mois et une pochette de patrons, le tout pour 20 frs

De plus, vous trouverez dans le 1^{er} N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.

Envoyez 20 francs avec cette annonce: 79, boulevard Saint-Germain, Paris. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

SERVICE D'HIVER 1937-1938

De Paris à Toulouse par Cahors		De Toulouse à Paris par Cahors		Montauban, Cahors à Libos	
OMNIB.	EXP.	OMNIB.	EXP.	Autorails	Autorails
PARIS (Orsay) dép.	10 15	TOULOUSE... d.	3 58	MONTAUBAN...	10 50 14 6
PARIS (Aust.) dép.	10 27	MONTAUBAN. d.	6 11	CAHORS...	11 59 14 58
LIMOGES (arrivée)	15 29	CAUSSADE...	6 50	Mercuès...	7 15 12* 9
BRIVE... (arrivée)	16 59	Labenque...	7 25	Douelle (Arrêt)...	7 19 12* 12
Brive... (départ)	17 12	Cieurac...	7 31	Parnac...	7 28 12 17
Gignac-Cressensac.	17 58	Sept-Ponts...	7 44	Luzech...	7 34 12 22
SOULLAC... dép.	18 34	CAHORS... (dép.)	7 50	Castelfranc...	7 44 12 30
CAZOULES...	19 10	Espère...	8 27	Prayssac (Arrêt)...	7 48 12 32
La Chap.-d-Mareuil	19 28	St-Denis-Catus...	8 40	Puy-Evêque...	7 55 12 39
Lamothe-Fénelon	19 46	Thédirac-Peyril...	8 53	Duravel...	8 2 12 44
Nozac...	19 58	Déagnac...	9 2	Soturac-Touzac...	8 9 12 49
GOURDON... dép.	20 12	Saint-Clair...	9 19	Fumel...	8 19 12 57
Saint-Clair...	20 28	GOURDON (d.) d.	9 23	LIBOS...	8 24 13 17
Dégagnac...	20 44	Nozac...	9 40	AGEN...	
Thédirac-Peyrilles.	21 00	Lamothe-Fénel.	9 51		
Saint-Denis-Catus.	21 16	La Chap.-de-Mar.	10 07		
Espère...	21 32	CAZOULES...	10 23		
CAHORS (arrivée)	21 48	SOULLAC... dép.	10 39		
Sept-Ponts...	22 04	Gignac-Cressens.	10 55		
Cieurac...	22 20	BRIVE... (d.p.)	11 11		
Labenque...	22 36	LIMOGES... (dép.)	11 27		
CAUSSADE...	22 52	PARIS... (A.) arr.	11 43		
MONTAUBAN arr.	23 08	PARIS... (O.) arr.	11 59		
TOULOUSE... arr.	23 24				